

## **Résumé**

Malgré le fait que la présence de francophones en Flandre constitue un cas sociolinguistique tout à fait particulier, il n'existe aucune donnée sociolinguistique récente sur la francophonie en Flandre ; c'est pourquoi une enquête exploratoire a été menée auprès de jeunes francophones gantois. Grâce à des données quantitatives et qualitatives, cette enquête permet de s'interroger sur l'existence ou non d'une communauté linguistique et/ou sociale rassemblant les francophones vivant en Flandre ainsi que sur l'avenir incertain du français en Flandre.

## **Abstract**

Despite the fact that the presence of Francophones in Flanders is a quite special sociolinguistic case, there are no recent sociolinguistic data of French-speaking communities in Flanders. So, an exploratory investigation has been conducted among young French-speaking from Ghent. Through quantitative and qualitative data, this investigation raises questions about the existence or not of a linguistic and/or social community gathering French-speaking inhabitants in Flanders and about the uncertain future of French in Flanders.

# Les Francophones de Flandre : une communauté ? un avenir ? Résultats d'une enquête sociolinguistique auprès de jeunes francophones gantois<sup>1</sup>

Alix DASSARGUES

## Introduction

Depuis les années soixante, les conflits linguistiques générés par la présence d'une francophonie en Flandre sont largement documentés par les historiens, les politiciens et les journalistes<sup>2</sup>. Toutefois, malgré cette augmentation croissante de publications, peu de travaux ont été réalisés dans le domaine de la sociolinguistique. La situation du français en Flandre constitue pourtant un réel laboratoire pour les sociolinguistes. En effet, selon Michel Francard, « [il] est des terrains de prédilection pour les linguistes qui s'intéressent à l'étude des représentations mentales : il s'agit de ces communautés multilingues que leur passé ou leur présent invitent à une réflexion permanente sur les langues en contact, sur les normes qui régissent les communications, sur la symbolique des discours [...] »<sup>3</sup>. Comme cela a déjà été effectué précédemment<sup>4</sup>, nous ne nous attarderons pas ici à décrire la situation exceptionnelle que constitue la francophonie présente en Flandre en utilisant des concepts provenant de la sociolinguistique. Avec ce travail, notre ambition était de créer de nouvelles données afin de mieux comprendre les attitudes qu'ont les francophones de Flandre vis-à-vis de leur propre parler ainsi que les représentations qu'ils véhiculent à l'égard du français. Pour ce faire, nous avons donc élaboré notre propre enquête auprès de jeunes francophones gantois.

## 1. Méthodologie

Face aux multiples problèmes méthodologiques rencontrés, des choix ont dû être effectués. Nous devons tout d'abord élaborer une définition du « francophone de Flandre ».

---

<sup>1</sup> Les réflexions de cet article proviennent, pour une grande part, de notre mémoire de master : Alix DASSARGUES, *Être jeune et Franstalig à Gand : enquête sociolinguistique exploratoire au sein de la communauté des francophones de Flandre*. Mémoire de master inédit, Université de Liège, année académique 2010-2011. Il nous est agréable de remercier ici tout spécialement Jean-Marie Klinkenberg, Pierre Swiggers et Patrick Italiano pour leur appui et leurs nombreux conseils.

<sup>2</sup> Sur les ouvrages écrits à ce sujet dans les années 60 et 70, voir la bibliographie présente dans l'ouvrage d'Albert VERDOODT, *Les Problèmes des groupes linguistiques en Belgique*. Leuven, Peeters, 1977.

<sup>3</sup> Michel FRANCARD, « Trop proches pour ne pas être différents : Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique », *L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10-12 novembre 1993 (vol.1)*, Leuven – Louvain-la-Neuve, Peeters – Institut de Linguistique, 1993, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain. 19.3-4. p. 61.

<sup>4</sup> Pour mieux comprendre la situation sociolinguistique de la francophonie en Flandre et en guise de préalable à la lecture de cette publication, il convient de se référer à ces deux articles : Dominique WILLEMS, « Le Français en Flandre », *Le Français en Belgique : une langue, une communauté*. Bruxelles, Duculot - Ministère de la Communauté française de Belgique, 1997, pp.259-273 et Alex VANNESTE « Aspects de la francophonie en Flandre », *Les francophones en Flandre aujourd'hui*, FrancoFonie 2, été 2010.

Ensuite, il nous a fallu toucher le public-cible tout en restant le plus objectif possible dans sa sélection. Cette étape a été considérablement compliquée par le fait que, depuis l'abolition du recensement linguistique en 1961, il n'existe plus de données fiables sur les minorités linguistiques en Belgique. La méthodologie utilisée dans la récolte des données a donc dû être adaptée pour être la plus objective possible. Enfin, le type de donnée recueillie (quantitatif, qualitatif) a également fait l'objet d'un choix.

### **1.1. Définition et choix du public-cible**

La définition du syntagme « francophone de Flandre » n'a pas été aisée. En effet, cette appellation peut regrouper une réalité très hétérogène, les francophones habitant en Flandre peuvent à la fois désigner des Wallons, des Bruxellois, d'autres personnes non-belges ayant le français pour langue maternelle ainsi que des « Francophones de Flandre » issus de la bourgeoisie et/ou de la noblesse flamande<sup>5</sup>, sans oublier qu'il existe un certain nombre de familles « mixtes ». Finalement, la définition du « francophone de Flandre » a été l'occasion pour nous de délimiter le champ de notre recherche. Ainsi, nous avons décidé d'appeler « francophone de Flandre » toute personne de langue maternelle française vivant en Flandre, ayant au moins un parent francophone et ayant suivi/suivant une scolarité en Flandre<sup>6</sup>.

Dans cette étude sociolinguistique, le choix des témoins interrogés s'est limité aux jeunes (entre 15 et 25 ans) francophones gantois (qui participent à la vie socioculturelle gantoise). La ville de Gand a été choisie dans le but de comparer notre étude à celle qui a été réalisée trente ans plus tôt par Yolande Van den Branden<sup>7</sup> afin de donner une dimension historique à notre objet. La jeunesse a, quant à elle, été ciblée pour mettre en évidence les changements sociolinguistiques les plus visibles entre l'étude de 1983 et celle de 2011.

### **1.2. Échantillonnage**

Après avoir précisé le public-cible de l'enquête, la recherche de personnes correspondant à nos critères a pu être lancée. Pour ce faire, nous avons pris contact avec tous les mouvements de jeunesse francophones de Gand et nous avons également été reçue par un

---

<sup>5</sup> Voir Luc BOEVA, « Franstaligen in Vlaanderen », *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse beweging*, 1998, pp. 2964-2974.

<sup>6</sup> Depuis une soixantaine d'années, il n'existe plus d'enseignement en français en Flandre. La scolarité des étudiants flamands se fait uniquement en néerlandais sur le territoire flamand. Ce critère induit donc un bilinguisme chez les personnes interrogées.

<sup>7</sup> Yolande VAN DEN BRANDEN, *Éléments pour une analyse linguistique du français parlé : le cas des francophones de Gand*. Gand, inédit, 1983. Ce mémoire a été suivi d'un article sur les usages linguistiques et les représentations sociolinguistiques de la communauté des francophones de Gand, publié en 1988 par Yolande Van den Branden et Dominique Willems.

groupe étudiantin francophone. Les clubs sportifs de hockey et de tennis ont également été contactés mais ceux-ci n'ont malheureusement pas répondu à l'appel<sup>8</sup>. La circulation de questionnaires sur internet aurait pu augmenter le nombre de personnes interrogées mais ce mode de passation de l'enquête était trop différent des autres ce qui induisait des réponses plus réfléchies et/ou moins spontanées<sup>9</sup>. La passation de l'enquête a donc été limitée à certains lieux de sociabilité francophones. Cette méthode d'échantillonnage ne permet pas d'obtenir des résultats représentatifs, il est en effet impossible de généraliser nos résultats à tous les jeunes francophones gantois. Cependant, tous les jeunes participant aux activités ont répondu à l'enquête, même ceux qui ne le désiraient pas spécialement. Cette forme de contrainte permet d'avoir des résultats plus diversifiés que s'ils avaient été récoltés auprès de personnes désirant volontairement remplir l'enquête.

### **1.3. Type de données récoltées**

Pour récolter des données sur les représentations et les attitudes des francophones de Flandre, une triple approche a été mise en place : des données quantitatives ont été récoltées par un questionnaire écrit et des données qualitatives ont été tirées d'entretiens informels avec des jeunes ainsi que de l'observation des activités francophones gantoises. Dans la présentation des résultats de l'enquête, les informations quantitatives seront donc complétées la plupart du temps par des données qualitatives.

## **2. Une communauté linguistique et/ou sociale ?**

Après ces différentes considérations méthodologiques, il convient de décrire ce que nous avons pu observer, analyser et découvrir lors de cette enquête. De nombreuses données concernant l'aspect social des francophones de Flandre ont été recueillies. Ces informations nouvelles permettent de nous interroger sur l'existence ou non d'une communauté linguistique regroupant les francophones vivant en Flandre.

### **2.1. Définition et sentiments d'appartenance**

---

<sup>8</sup> Dans le contexte politique actuel, cela peut parfaitement se comprendre : les clubs ne peuvent déclarer ouvertement qu'une bonne partie de leurs membres parle le français, puisqu'ils reçoivent des subsides du gouvernement flamand pour leurs activités.

<sup>9</sup> Nous nous en sommes rendu compte lors du pré-test du questionnaire effectué auprès de cinq jeunes francophones bruxelloises et anversoises.

Pour répondre à cette question, il faut garder à l'esprit qu'une « communauté linguistique est un objet abstrait, et construit tant par les individus que par le chercheur<sup>10</sup> ». Cette question a donc été abordée dans le questionnaire écrit sous la forme : « Qu'est-ce que ça signifie pour toi : « être francophone en Flandre » ? ». Plusieurs types de réponses ont été obtenus, notamment des définitions linguistiques de l'appellation ainsi que des sentiments d'appartenance ou non à une élite socioculturelle. La définition est la réponse la plus fréquente, celle-ci apporte invariablement de nombreuses explications linguistiques, telles que « savoir parler les deux langues, français à la maison et néerlandais à l'école ». La définition du francophone de Flandre donnée par les enquêtés comprend généralement le bilinguisme dû à une scolarité suivie en néerlandais tout en ayant le français comme langue maternelle. Notre critère de définition du francophone de Flandre a donc été confirmé par ces résultats de l'enquête.

D'autres commentaires insistent sur l'existence d'un groupe socioculturel fermé. Certains sont heureux de faire partie de ce groupe qui se dit « d'élite » : « C'est chouette que je sache parler le français, parce qu'on est quand même dans la minorité qui parle le français en Flandre. / Que des privilèges, un groupe d'élite [...]. / C'est un style de vie dans lequel j'ai été lancé. J'aime bien ! / Ca fait chic. / Tu reçois bien de la critique parfois, parce que, comme francophone, tu [ne] réponds pas aux normes du 'flamand'. ». D'autres témoins refusent l'appellation, cela confirme que celle-ci comporte une réelle dimension identitaire qu'ils ne veulent pas endosser : « Je [ne] m'appelle pas une francophone mais je suis néerlandophone et francophone. / Je ne me vois pas personnellement comme un francophone. Je me vois plutôt comme un Belge. Et je n'ai aucun problème avec des francophones ou néerlandophones. ». Ainsi, l'appellation « francophone de Flandre » est porteuse d'une certaine identité linguistique et sociale. Le sentiment d'appartenance à cette communauté n'est pourtant pas partagé par tous. Nous ne pouvons donc conclure qu'il existe une communauté sociologique et linguistique homogène rassemblant toutes les personnes répondant aux critères de notre étude.

## **2.2. Homogénéité sociale**

Pourtant, certaines similitudes sociales rassemblent indiscutablement les différents jeunes interrogés. Tout d'abord, l'environnement socioprofessionnel des parents des enquêtés ne reflète pas celui de la population flamande. En effet, les parents de la majorité des jeunes

---

<sup>10</sup> Daniel BAGGIONI, *et. al.* « Communauté linguistique », *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sprimont, Mardaga, 1997, p.93.

interrogés exercent des professions telles que cadre, professeur dans l'enseignement supérieur, professions libérales<sup>11</sup>, etc. Ainsi, plus de la moitié des effectifs proviennent d'un milieu très aisé. Le niveau de formation parental constitue également un indice d'homogénéité sociale : 52/72 ont au moins un parent ayant suivi un enseignement supérieur de type long. Les jeunes interrogés appartiennent donc à des familles possédant un capital culturel (« symbolique » selon Bourdieu<sup>12</sup>) nettement supérieur à la moyenne de la population flamande<sup>13</sup>. Ces caractéristiques socioprofessionnelles et socioculturelles témoignent d'une certaine homogénéité sociale au sein de la population étudiée.

### 2.3. Sphères familiales

Malgré les ressemblances sociales repérées dans les milieux familiaux des jeunes enquêtés, de grandes différences existent au niveau linguistique. En effet, la majorité des enquêtés bénéficie d'un cadre familial uniquement francophone (52/72) ; les autres sont issus de couples mixtes constitués d'une mère ou d'un père non francophone<sup>14</sup>. Notons que parmi les mères francophones, certaines (14/61) viennent de régions uniquement francophones. De même, parmi les 59 hommes francophones, certains (9/59) viennent de régions francophones limitrophes (France, Région Wallonne, Région de Bruxelles-Capitale). Cela montre une certaine perméabilité géographique de la part de ce groupe social.

Des individus de langue maternelle néerlandaise ont également leur place dans ces sphères familiales : les femmes (8/72) et les hommes (10/72) élevés en flamand qui sont en couple avec un(e) francophone ont adopté le français en famille. Les couples mixtes ne constituent cependant qu'une minorité ; la majorité des couples se sont tout de même formés entre francophones de Flandre<sup>15</sup>.

### 2.4. Reproduction du cadre familial

---

<sup>11</sup> Cette sous-catégorie des professions libérales est, par ailleurs, surreprésentée.

<sup>12</sup> Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, Seuil, 2001.

<sup>13</sup> En Flandre, 27,4 % de la population est diplômé de l'enseignement supérieur (type long et court compris). Pierre DESMAREZ dir. 12/12/2007. « Niveau de diplôme le plus élevé et forme d'enseignement par région de domicile ». *Working paper : scolarisation et niveau d'instruction*. 31. Publié sur BELGIAN FEDERAL GOVERNMENT. 2009. « Scolarisation et niveau d'instruction » *SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie*, [en ligne], URL : [http://statbel.fgov.be/fr/modules/digilib/marche\\_du\\_travail\\_et\\_conditions\\_de\\_vie/0006\\_scolarisation\\_et\\_niveau\\_d\\_instruction.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/digilib/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/0006_scolarisation_et_niveau_d_instruction.jsp) (page consultée le 11/07/2011).

<sup>14</sup> Si le taux de mariages « endogames » est si élevé, cela est certainement dû au biais de notre échantillon. En effet, nous ne prenons pas en compte tous les couples mixtes qui préférèrent éduquer leurs enfants en néerlandais ou les inscrire à des activités en néerlandais.

<sup>15</sup> Notons que le biais de sélection des témoins a toute son importance. En effet, nous n'avons que des enquêtés élevés en français. De nombreux couples mixtes pourraient avoir choisi d'élever leurs enfants uniquement en néerlandais.

Si les enquêtés proviennent de milieux linguistiques relativement homogènes, il est intéressant de constater qu'ils témoignent d'une grande ouverture envers les conjoints allophones potentiels : la majorité d'entre eux considèrent que la langue maternelle de leur conjoint n'a aucune importance. Toutefois, lorsque l'on évoque la langue dans laquelle les jeunes désirent élever leurs futurs enfants, le français est très majoritairement présent. Seule une personne<sup>16</sup> veut abolir l'usage du français dans son futur couple et sa future famille.

*Tableau 1 : Langue maternelle du conjoint recherché et langue d'éducation*

| Langue pour élever ses enfants / Conjoint recherché | français | néerlandais | français à la maison et néerlandais à l'école | néerlandais à la maison et français à l'école | Français et anglais | (vide) | Total |
|---|----------|-------------|---|---|---------------------|--------|-------|
| Conjoint francophone                                |          |             | 18  |   | 1                   |        | 19    |
| Conjoint néerlandophone                             |          | 1           | 3   |   |                     |        | 4     |
| Pas d'importance                                    | 2        |             | 44  | 1   |                     |        | 47    |
| (vide)  |          |             | 1   |   |                     | 1      | 2     |
| Total   | 2        | 1           | 66  | 1   | 1                   | 1      | 72    |

Il semble donc qu'il existe une volonté forte chez les enquêtés de construire un milieu familial proche de celui dans lequel ils ont grandi. Ce mimétisme familial constitue un indice en faveur de l'existence d'une communauté sociale.

## 2.5. Lieux de sociabilité francophones

Plusieurs réseaux sociaux francophones fréquentés par les jeunes gantois ont été révélés par cette enquête. Les mouvements de jeunesse ont la particularité d'être organisés par et pour des jeunes. Certains parents de jeunes fréquentant l'unité scout exercent donc une pression sur les animateurs afin que leurs enfants parlent le français. Ainsi, les parents semblent vouloir préconiser et favoriser l'usage du français dans certaines activités extrascolaires de leurs enfants. La prohibition du néerlandais dans les mouvements de jeunesse empêche alors l'intégration de néerlandophones dans ces mouvements (il existe une sorte de quota de néerlandophones acceptés dans les mouvements). Cette politique linguistique est propre à certains mouvements de jeunesse (pas à tous).

<sup>16</sup> Bien que cet enquêté fasse partie de « La Gé », il désire néerlandiser sa future famille et ses futurs enfants. Il ressent très probablement une insécurité linguistique très forte en français étant donné qu'il estime très négativement sa manière de le parler et de l'écrire et qu'il dit avoir peur de commettre des fautes de français en toutes circonstances.

Outre les différents mouvements de jeunesse et clubs d'étudiants, quelques réseaux sociaux où l'on parle le français ont été recensés : les clubs de hockey (14 enquêtés) et les groupes d'activités (5 enquêtés). D'autres lieux ne sont cités que par quelques personnes isolées : les clubs de golf et de tennis ou encore les cours de chant et le théâtre francophone.

Ces différents lieux de sociabilité témoignent d'une certaine aisance économique et/ou d'une appartenance à un certain milieu socioculturel. L'accès aux lieux de sociabilité francophones est donc restreint par des critères linguistiques, socioculturels et économiques.

## 2.6. Une entrée progressive dans les réseaux francophones

La question de la proportion d'amis francophones par rapport aux amis néerlandophones nous a permis de distinguer deux groupes distincts d'enquêtés : les plus jeunes (suivant un enseignement secondaire) et les plus âgés (inscrits dans l'enseignement supérieur).

Tableau 2 : Distribution de la proportion d'amis francophones selon la classe d'âge

| Quantité d'amis         | Âge       |           |       |
|-------------------------|-----------|-----------|-------|
|                         | 14-18 ans | 19-25 ans | Total |
| Plus de francophones    | 2         | <b>20</b> | 22    |
| Plus de néerlandophones | <b>20</b> | 2         | 22    |
| Autant des deux         | 13        | 15        | 28    |
| Total                   | 35        | 37        | 72    |

Les plus jeunes ont visiblement plus d'amis néerlandophones tandis que les plus âgés forgent des amitiés avec des francophones. Cette constatation a été corroborée par l'étude du choix de la langue d'écriture de pseudonymes sur les réseaux sociaux qui constitue un bon reflet de la personnalité sociale des enquêtés. Les plus jeunes utilisent davantage le néerlandais que les plus âgés, plus enclins à l'usage du français. Ainsi, il semble que les amitiés entre francophones se créent au fur et à mesure des années. Les premiers liens sociaux s'établissent par l'intermédiaire des relations familiales et amicales des parents. Ensuite, les mouvements de jeunesse et les clubs de sports semblent cimenter les amitiés entre jeunes francophones. Durant la même période, de nombreuses relations sociales avec des néerlandophones s'établissent par le biais de l'école. Puis, à partir de leur dix-huitième année, le mouvement de francisation du réseau social des jeunes se met en marche : les groupes d'activités rapprochent

la bourgeoisie et la noblesse francophone tandis que les activités culturelles<sup>17</sup> en français rassemblent également certains membres de la communauté. En outre, l'entrée dans l'enseignement supérieur permet un élargissement du champ social et ainsi, la connaissance d'autres personnes parlant le français est désormais possible.

Le caractère progressif de la création d'un réseau social francophone est également confirmé par le type de relation amoureuse choisie par les jeunes. Comme nous l'avons vu précédemment la reproduction du cadre familial semble être la règle. Pourtant, les jeunes de moins de dix-neuf ans qui vivent une relation amoureuse utilisent majoritairement le néerlandais comme langue véhiculaire dans leur « couple ». Cela peut s'expliquer par le cadre scolaire de ces relations amoureuses contrairement au cadre social plus large des plus âgés.

*Tableau 3 : Distribution de la langue parlée avec son/sa petit(e) ami(e) selon l'âge*

| Langue parlée avec son/ sa petit(e) ami(e) \ Âge | 14-18 ans | 19-25 ans | Total |
|--|-----------|-----------|-------|
| Néerlandais                                      | 11        | 7         | 18    |
| Français   |           | <b>21</b> | 21    |
| Néerlandais et français                          | 5         |           | 5     |
| /  | 19        | 9         | 28    |
| Total  | 35        | 37        | 72    |

Finalement, malgré la diversité des écoles secondaires fréquentées par les enquêtés, les francophones se retrouvent entre eux dès qu'ils quittent ce milieu scolaire et que leur horizon social s'élargit.

## **2.7. Existence d'une « communauté » ?**

Grâce à toutes ces nouvelles informations, pouvons-nous dire qu'il existe réellement une communauté linguistique et/ou sociale rassemblant les francophones de Flandre ? De nombreux faits montrent qu'il existe effectivement un certain milieu social, économique et culturel propre aux francophones de Flandre. Des lieux de sociabilité sont reconnaissables et la volonté de reproduire ce milieu sociolinguistique est très présente. Néanmoins, s'agit-il réellement d'une communauté distincte de la population flamande ? Nous ne pouvons guère l'affirmer. En effet, les jeunes sont socialisés majoritairement en néerlandais jusqu'à leurs

<sup>17</sup> Les francophones interrogés qui travaillent déjà fréquentent plus souvent des clubs littéraires ou le théâtre francophone. Il semble que l'entrée dans ce type d'activité se produit généralement vers la fin des études ou le début de l'entrée dans le monde du travail.

dix-huit ans et le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique et/ou sociale différente n'est pas partagé par tous. Il n'existe pas non plus de séparation géographique de cette population par rapport aux autres habitants de la Flandre. Si nous ne pouvons pas parler de communauté linguistique homogène, il existe tout de même des comportements linguistiques et sociaux majoritairement partagés par le groupe interrogé. Nous emploierons donc le terme de « communauté » à titre scientifique en sachant que sur le terrain la réalité n'est pas aussi claire.

### **3. Passé, présent et futur de la francophonie en Flandre**

Cette troisième partie met notre enquête en perspective grâce à la comparaison de celle-ci avec le travail effectué sur les francophones gantois par Yolande Van den Branden en 1983. Certaines évolutions peuvent se remarquer au niveau des pratiques mais aussi des représentations et des attitudes des locuteurs. L'analyse de ces données permet de montrer les différentes perspectives d'avenir qui s'offrent à la francophonie en Flandre.

Globalement, les caractéristiques sociales des enquêtés de 1983 sont les mêmes que celles de 2011. En 1983, l'intégration dans une vie sociale francophone se fait également progressivement pour les jeunes interrogés, ceux qui sont nés dans les années 60, époque à laquelle l'enseignement en néerlandais est devenu obligatoire en Flandre : « Les jeunes ont connu pendant leur enfance et jeunesse, plus d'amis néerlandophones que les autres catégories, probablement par l'influence de l'entourage scolaire néerlandais ; dans leur vie adulte, ils cherchent toutefois eux aussi leurs amis parmi les Francophones<sup>18</sup> ». Le nombre de mariages mixtes ne semble pas non plus très élevé dans les données que nous offre Yolande Van den Branden puisque « à l'intérieur du couple, presque tous parlent le français<sup>19</sup> ».

Si le ciment sociologique semble être identique, il convient de s'interroger sur les pratiques réelles des personnes interrogées ainsi que sur leurs représentations et leurs attitudes.

#### **3.1. Évolution des pratiques entre générations**

Le néerlandais et le français sont globalement utilisés de la même façon en 1983 et en 2011 : le français est la langue privilégiée dans la sphère privée tandis que le néerlandais est

---

<sup>18</sup> Dominique WILLEMS et Yolande VAN DEN BRANDEN, « Les Francophones de Gand : micro-analyse d'un type particulier de diglossie ». *Présence francophone. Revue internationale de langue et littérature*, n°33, 1988, p. 36.

<sup>19</sup> *Id.*

pratiqué à l'extérieur du domicile. Toutefois, en trente ans, de légères évolutions peuvent être remarquées dans les pratiques linguistiques des enquêtés.

Tout d'abord, dans le cadre familial, l'enquête de 1983 nous montre que la langue utilisée est très majoritairement le français, même lors de conversations entre frères et sœurs<sup>20</sup>. Cette pratique du français dans la fratrie semble se réduire avec le temps : dans notre enquête, seuls 53/72 enquêtés disent parler le français dans cette même situation.

Une autre évolution peut être constatée dans la sphère publique : à l'heure actuelle, le français n'est presque plus utilisé dans les établissements publics. Or, Yolande Van den Branden a constaté que « la plupart des coiffeurs gantois continuent à servir leur clientèle francophone en français [et que] la grande majorité des Francophones s'adresse à leur médecin en français. Celui-ci est d'ailleurs souvent un ami de la famille<sup>21</sup> ». Une certaine continuation de la pratique du français dans les cabinets médicaux a pu être constatée en 2011, mais la langue actuellement utilisée par les commerçants et les coiffeurs avec leur clientèle francophone ne semble plus être le français.

En définitive, Yolande Van den Branden constate que le français est encore parlé à l'extérieur du domicile (médecin, coiffeur, magasins) alors que nous avons remarqué que cet emploi n'est presque plus présent. En revanche, nous observons qu'à l'heure actuelle, le néerlandais pénètre peu à peu dans la vie familiale des francophones (entre frères et sœurs) ce qui n'était pas le cas auparavant.

Une autre constatation majeure est la présence actuelle de *code-switching* (utilisation de deux langues au cours d'une seule conversation) dû au bilinguisme des enquêtés. Ceux-ci, quand ils estiment parler français (entre francophones, dans un lieu de sociabilité francophone), utilisent majoritairement le néerlandais dès qu'ils ont besoin de termes plus précis ou plus techniques. Ce recours à l'alternance entre langues peut s'expliquer facilement : lorsque les différents enquêtés se parlent entre eux, ils savent que leur interlocuteur comprend aussi bien le français que le néerlandais, ils ne se privent donc pas de passer allègrement d'une langue à l'autre. Quelques témoins en ont fait mention de ce *code-switching* dans leurs réponses au questionnaire : « [Il y a un] mauvais emploi du français. On mélange beaucoup trop avec le néerlandais. À cause de ça, le français se perd énormément. Il faut faire attention et faire un effort pour le français. Au moins faire une phrase complète en français/néerlandais c-à-d commencer et terminer dans la langue employée au début. / Être éduqué en deux langues n'est pas que positif car entre amis on a tendance à mélanger les deux

---

<sup>20</sup> Yolande VAN DEN BRANDEN, *op. cit.*, 1983, p. 103, 107.

<sup>21</sup> Dominique WILLEMS et Yolande VAN DEN BRANDEN, *op. cit.*, p. 36.

par paresse. ». Ce phénomène de mélange des langues a même reçu un nom, il s'agit du « *nederfrans* » selon certains.

### 3.2. Évolution des représentations linguistiques : norme, sécurité et insécurité

« Comme toutes les langues, le français connaît de multiples variétés, différentes notamment selon les régions et les classes sociales. Et comme toutes les communautés linguistiques socialement stratifiées, les francophones ne conçoivent pas ces diverses variétés comme simplement juxtaposées dans une coexistence égalitaire, mais ils les hiérarchisent les unes par rapport aux autres, et ils leur attachent des valeurs.<sup>22</sup> » Dans cette partie, nous étudierons les représentations de la norme que possèdent nos enquêtés et comment ils se situent par rapport à cette norme. La *norme* est ici le modèle linguistique à atteindre, la variété de français considérée comme la plus légitime.

**3.2.1.** Les représentations que les enquêtés de 1983 ont de la norme linguistique du français sont assez tranchées. Ils considèrent que le plus beau français est celui de France et à la question « Préférez-vous le français parlé à la RTBF ou le français parlé à TF1 ? », la plupart répondent qu'ils préfèrent TF1 car « la RTBF [est vue] comme le représentant de l'accent et du français wallon. La langue parlée à la RTBF est par ailleurs beaucoup critiquée, et n'est en aucun cas à comparer au français parlé par les francophones flamands<sup>23</sup> ». En 1983, les francophones gantois ont donc l'impression de parler un français « plus beau et plus élevé » que la variété de français parlée à Bruxelles et en Wallonie.

Si l'on compare ces représentations de la norme linguistique avec celles d'aujourd'hui, les résultats sont particulièrement frappants. En effet, à cette même question de langue parlée à la télévision, la majorité de enquêtés de 2011 répondent qu'ils préfèrent la langue utilisée à la RTBF. Cette norme de français belge n'est pas dépréciée par les témoins. Certains vont même identifier des villes wallonnes comme les représentantes du français sans accent (Namur, Liège, Charleroi, etc.). Il y a donc eu une évolution remarquable dans les représentations des francophones de Flandre en trente ans. La langue parlée en France est tout de même considérée par certains comme « plus belle », « plus nette », « plus sophistiquée », « plus fluide », « plus précise », etc. ; mais la langue parlée à Bruxelles, ou plus généralement en Belgique, reste celle à laquelle les jeunes identifient leur parler. Il y a donc une

---

<sup>22</sup> Marie-Louise MOREAU et al., *Les Belges et la norme: analyse d'un complexe linguistique. Français et Société* n°9, Bruxelles, 1999, p. 3.

<sup>23</sup> Yolande VAN DEN BRANDEN, *op. cit.*, p. 120.

identification à la norme belge alors que trente ans plus tôt, les francophones de Flandre s'identifiaient à la norme française.

**3.2.2.** Face à leur parler, les jeunes francophones interrogés peuvent avoir deux réactions contraires. La première est de considérer le français parlé à Gand comme le meilleur français. La seconde est de considérer les variétés de français flamandes comme des variétés déformées par le néerlandais. Ces deux réactions mettent au jour respectivement des sentiments de sécurité et d'insécurité linguistiques. « Il y a insécurité lorsque le locuteur a d'une part une image nette des variations légitimes mais que, d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points. La sécurité est par contre assurée quand l'utilisateur conforme naturellement ses énoncés à la norme (et aussi dans les cas où il ne le fait pas, mais sans qu'il ait une conscience nette de déroger à une règle)<sup>24</sup> ».

L'insécurité linguistique des francophones de Flandre se manifeste par plusieurs indices et notamment par le fait qu'ils estiment parler et écrire le français moins bien que leurs parents. Notons tout de même que tous ne ressentent pas cette insécurité : certains estiment avoir des performances similaires ou mêmes meilleures que celles de leurs parents (14/72).

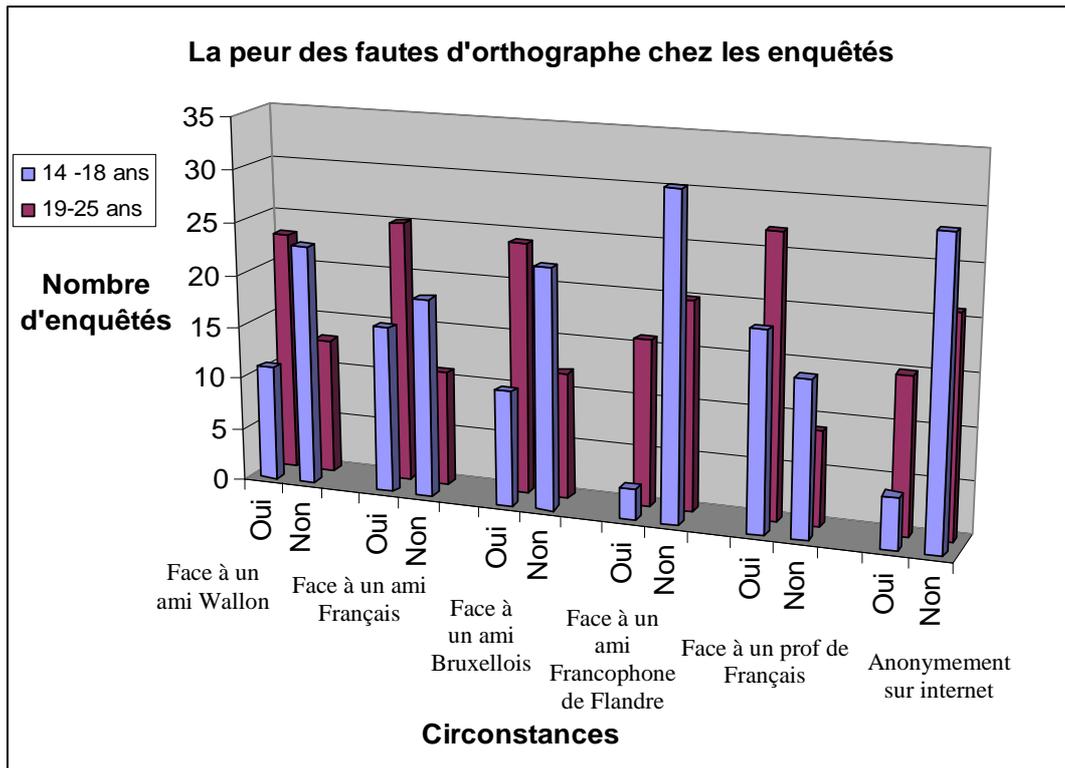
Certains facteurs influent sur les sentiments de sécurité ou d'insécurité linguistique. La scolarisation permet aux francophones d'être confortés dans leur usage du français et de n'en ressentir aucun malaise. En effet, ces jeunes apprennent le français en tant que langue seconde dans leurs écoles primaire et secondaire. Ils possèdent donc une connaissance de la langue française plus grande que tous les autres élèves : « C'est très pratique à l'école parce que tu as alors quand même le « feeling » que les autres [n'] ont pas. / C'est pratique. J'ai le sentiment d'avoir une longueur d'avance sur les autres dans le cours de français (sauf pour l'orthographe)<sup>25</sup> ». L'insécurité linguistique est, en revanche, plus présente dans les pratiques écrites que dans les usages oraux du français. C'est une conséquence logique de l'absence de scolarisation en français. L'âge des enquêtés influe également sur leurs sentiments d'insécurité : plus le temps avance plus les jeunes passent de la sécurité à l'insécurité linguistique. Ce graphique illustre parfaitement ce phénomène en rendant compte des pratiques écrites du français.

*Fig. 1 : Insécurité/sécurité linguistique des enquêtés à l'écrit*

---

<sup>24</sup> Jean-Marie KLINKENBERG, « Préface » dans Michel FRANCARD et collab., *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique. Français et Société* n°6, Bruxelles, 1993, p. 6.

<sup>25</sup> Les transcriptions que nous avons mentionnées ici sont corrigées systématiquement car les fautes d'orthographe des enquêtés empêchent parfois la compréhension de leurs commentaires.



Grâce à cette observation et à quelques entretiens libres, nous savons que l'entrée dans le monde professionnel correspond également à un autre cap favorisant l'insécurité linguistique chez les francophones de Flandre car le bilinguisme de l'enquêté est souvent mis en évidence dans la profession qu'il exerce. Une personne nous a raconté qu'elle se faisait passer pour une néerlandophone dans le cadre de son emploi à Bruxelles pour ne pas que la qualité de son français soit remise en cause par ses interlocuteurs. Cet exemple constitue un cas d'insécurité linguistique grave. Un autre exemple est celui d'un jeune travaillant déjà et qui ne veut plus parler en français même s'il fait partie des mouvements de jeunesse francophones. Le mutisme constitue également une réaction extrême d'insécurité linguistique.

**3.2.3.** Ces différentes réactions sont très importantes pour celui qui désire retracer l'avenir de la francophonie en Flandre. En effet, si la majeure partie des francophones de Flandre ont des sentiments forts d'insécurité, il est très probable qu'ils se réfugient dans leur connaissance du néerlandais. Dès lors, nous pouvons affirmer que l'avenir de la francophonie en Flandre ne sera pas assuré. En revanche, si certains estiment que leurs pratiques du français sont bonnes, cela signifie qu'ils s'approprient suffisamment la langue pour la transmettre dans les années à venir. Suite à ces analyses, le bilan est plutôt mitigé. Il semble néanmoins que l'insécurité pèse lourd dans la balance car elle intervient avec le temps, selon l'âge des enquêtés.

### **3.3. Motivations pour l'usage du français en Flandre**

Il existe une motivation réelle de la part des enquêtés pour parler le français. Pour tous, la connaissance du français, et donc le bilinguisme, constitue un « grand avantage » : « C'est un grand atout de connaître le français en Flandre », c'est « pratique, facile [et] utile ». La facilité scolaire est un des points positifs les plus cités par les plus jeunes : « J'ai plus de facilités à l'école », « C'est utile pour le cours de français », etc. Ensuite, l'ouverture d'esprit induite par le bilinguisme est également louée : « Être francophone est très utile car savoir parler et comprendre d'autres langues ouvre l'esprit / [Être francophone en Flandre] c'est être capable d'être plus tolérante envers les Wallons. C'est enrichissant de connaître plus d'une langue quelle qu'elle soit ». Certains enquêtés insistent également sur l'importance d'être bilingue pour constituer un « bon Belge » : « Dans un pays comme la Belgique, il est important de parler au moins le français et [le] néerlandais ». Ce discours peut soit montrer un sentiment identitaire nationaliste, soit insister sur l'utilité de la connaissance de deux langues nationales dans un contexte économique qui pousse au multilinguisme.

En effet, le français est avant tout une langue utile pour l'insertion socioprofessionnelle des enquêtés au vu des nouvelles exigences du marché de l'emploi. De même, de nombreux néerlandophones désirent entrer dans les organisations francophones dans le but de mieux connaître le français pour faciliter leurs chances de trouver un emploi. Malgré la dominance internationale de l'anglais, le français reste une compétence très appréciée des recruteurs sur le marché de l'emploi belge<sup>26</sup>. Ainsi, les représentations des enquêtés concernant l'utilité des langues semblent être assez proches de la réalité vécue au sein du marché du travail.

Les jeunes interrogés attribuent également des valeurs esthétiques et culturelles au français tandis que le néerlandais ne bénéficie pas de toutes ces qualités. L'affectivité liée à la langue française est notable, elle est certainement liée au mode de transmission de la langue (transmission propre au milieu familial).

### **3.4. Vers une disparition des francophones en Flandre ?**

Les jeunes interrogés ont donné leur avis sur la situation de la francophonie en Flandre. La moitié considère que l'usage du français se maintiendra en Flandre tandis que l'autre moitié pense qu'il va diminuer à cause des mélanges opérés sans cesse entre français et néerlandais. L'hypothèse d'un climat politique difficile favorisant l'exode des francophones

---

<sup>26</sup> Emmanuelle DARDENNE et Alain ERALY, *L'Usage du français dans les grandes entreprises. Français et société* n°8, Bruxelles, 1995, pp. 21, 28.

n'est pas partagée par les enquêtés : l'attraction de l'étranger et de la capitale reste relativement faible.

Grâce aux informations récoltées sur les représentations et les pratiques linguistiques, nous pouvons affirmer que les francophones de Flandre vivent effectivement un étiolement linguistique : progressivement, de générations en générations, la connaissance du français s'étiole. À partir des années 60, les jeunes francophones ont adopté le néerlandais en tant que langue dominante en matière de scolarité et d'emploi ; ensuite, le français n'a été transmis qu'imparfaitement à la génération suivante de sorte que le mélange du français au néerlandais s'est généralisé.

Cet étiolement linguistique est tout de même contrecarré par les besoins du marché de l'emploi. Ces nouvelles nécessités économiques poussent certains à prolonger leurs études dans un enseignement supérieur à Bruxelles ou en Wallonie, afin de parfaire leur connaissance de la langue française. Ces personnes seront à nouveau capables de maîtriser toutes les fonctions linguistiques du français, ce qui va retarder d'une génération au moins le processus d'étiolement.

La grande majorité des jeunes Gantois interrogés ont avant tout précisé que le bilinguisme leur apportait un avantage certain sur le plan professionnel ; il s'agit sans doute d'une des motivations majeures qui fait que les francophones de Flandre continuent à parler le français. L'autre motivation, moins généralement partagée, réside dans le sentiment d'appartenance à un groupe minoritaire aisé et considéré par certains comme culturellement supérieur puisqu'il est l'héritier de la bourgeoisie et de la noblesse flamandes<sup>27</sup>. La volonté d'appartenir à une élite sociale ne permet toutefois pas de contrecarrer le lent processus d'étiolement linguistique.

En somme, deux forces opposées s'affrontent en ce qui concerne l'existence des francophones en Flandre : les besoins économiques arriveront-ils à compenser l'étiolement linguistique? Seul l'avenir nous le dira.

#### **4. Conclusion**

Quand on évoque les Francophones de Flandre, beaucoup se tournent vers le passé pour en parler. Cependant, il existe toujours des personnes parlant le français en Flandre et il

---

<sup>27</sup> Les personnes désirant appartenir à un groupe social de ce type sont qualifiées par Wilmars de « *statuszoekers* » (Dirk WILMARS, *Taal en politiek : de Belgische casus in een historisch perspectief*. Bruxelles, VUB, 1998.).

est intéressant de leur donner la parole pour se rendre compte des réalités linguistiques qu'ils vivent. Cette enquête sur les jeunes francophones gantois a été réalisée dans une visée exploratoire : elle ne s'est voulu ni exhaustive, ni centrée sur une problématique bien précise. Le but était de donner des informations actuelles sur une communauté linguistique dont on ne sait pratiquement rien. En faisant apparaître différentes tendances concernant les attitudes et les représentations des francophones de Flandre, nous espérons que notre travail pourra simplement servir de base à d'autres recherches sociolinguistiques plus précises concernant les francophones de Flandre, leurs pratiques, leurs attitudes et leurs représentations linguistiques.